



SCoT AIX-MARSEILLE-PROVENCE

RÉUNION PUBLIQUE DU PAYS DE MARTIGUES

Judi 03 février 2022

Salle Raoul Dufy, Maison du tourisme, Rond-point de l'hôtel de ville à
Martigues

Salle et participation :

- **Participation** : 45 personnes en présence.
- **Prise de parole (dans l'ordre d'intervention) :**
 - **Alain DESSAGNE**, animateur I&P.
 - **Gaby CHARROUX (introduction)**, Vice-Président de droit à la Métropole, Président du Conseil de Territoire du Pays de Martigues, Membre du bureau de la Métropole, Maire de Martigues.
 - **Laetitia BERTHIER-FLANDIN**, Directrice, Direction Stratégie et Cohérence Territoriale – DGA Développement Urbain et Stratégie Territoriale Métropole Aix-Marseille-Provence.
 - **Marion de TATA**, cheffe de projet SCoT – Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM).
 - **Simon de BERGH**, chargé d'études SCoT– Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM).
 - **Bastien DUBARRY**, Chargé d'études – Agence d'urbanisme Pays d'Aix-Durance (AUPA).
 - **Gaby CHARROUX (conclusion)**, Vice-Président de droit à la Métropole, Président du Conseil de Territoire du Pays de Martigues, Membre du bureau de la Métropole, Maire de Martigues.
- **Durée**: 18h00 -20h30 (2h30).
- **Animation** : Alain DESSAGNE – Institutions & Projets.

18h00 : ouverture de la réunion publique

TEMPS 1 : INTRODUCTION

Alain DESSAGNE – animateur

Accueille les participants et rappelle le sujet de cette réunion publique.

Gaby CHARROUX – Vice-Président de droit à la Métropole, Président du Conseil de Territoire du Pays de Martigues, Membre du bureau de la Métropole, Maire de Martigues.

Je suis très heureux de voir qu'une réunion en présence des habitants peut se tenir ici à Martigues aujourd'hui. Il est évident que s'exprimer publiquement, même si nous sommes dans une configuration limitée, est plus facile, plus chaleureux, le dialogue étant sans doute facilité par les agences qui sont représentées ce soir.

Le SCoT est un enjeu à lui tout seul. Il détermine ce que vont être les grands segments de la représentation de notre territoire dans les 10/20 ans à venir. Puisque Métropole il y a désormais, y compris avec les dernières modifications de la loi 3DS, il y a des grands enjeux : le logement est le premier. La mobilité, le développement économique, l'emploi, l'attractivité et la richesse de ce grand territoire également.

Nous avons à partager là-dessus, nous avons à dire notre vision de ce territoire. Petit territoire par petit territoire, je pense aux 6 Territoires qui composent encore la Métropole, et qui disparaîtront du moins institutionnellement, nous avons encore à nous exprimer depuis notre Commune. Nous avons à nous exprimer avec les atouts de ces différents territoires communaux.

Je pense ici à l'Ouest de l'étang de Berre, la richesse industrielle importante et les grands enjeux qui se posent : sur le plan par exemple de notre environnement, de notre santé mais aussi des emplois qui existent sur ce territoire et de la richesse qu'il met au service de la Métropole, de la Région et du pays tout entier.

Les enjeux sont excessivement importants. Merci de votre présence, merci de vos interventions et de tout ce que vous pourrez apporter, parce que le SCoT métropolitain ça nous concerne. Tous, individuellement et collectivement. Portons donc l'expression de ce que nous avons à partager.

Merci, et bonnes réflexions.

Alain DESSAGNE – animateur

Après diffusion d'un film introductif, Alain DESSAGNE présente le déroulé de la réunion et le fonctionnement des temps d'échange.

TEMPS 2 : LE SCoT, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

(Après diffusion d'un film motion design pédagogique sur la composition du Schéma de Cohérence Territoriale)

Laetitia BERTHIER FLANDIN, Directrice, Direction Stratégie et Cohérence Territoriale – DGA Développement Urbain et Stratégie Territoriale Métropole Aix-Marseille-Provence

Présente le calendrier du projet et l'intégration de la loi Climat et Résilience. Annonce le dispositif de concertation et de communication en place.

TEMPS 3 : REPÈRES MÉTROPOLITAINS

Marion de TATA, cheffe de projet SCoT – Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM)

Restitue les résultats du diagnostic et de l'État initial de l'environnement autour de 3 repères :

- Une Métropole euro-méditerranéenne, créatrice de richesses, dont le rôle s'affirme ;
- Une Métropole à l'environnement exceptionnel, fragilisé par notre mode de développement ;
- Une Métropole multipolaire : diversités de cadres de vie et (dés)équilibres limitant son attractivité.

TEMPS 4 : TEMPS D'ÉCHANGE

Alain DESSAGNE – animateur

Invite les participants à prendre la parole.

Prise de parole 1 – Habitant de Martigues

S'interroge sur l'absence de l'étang de Berre dans la présentation du portrait de Territoire. Ne pas citer l'étang est une erreur tandis que la Sainte-Victoire et le Parc des Calanques sont mentionnés explicitement.

Bernard BUCOLINI – Habitant de Martigues

A travaillé pendant 3 ans sur le SCoT intercommunal à la mairie d'Istres, avec les Territoires d'Istres et de Martigues.

Se retrouve dans la présentation qui a été faite mais s'interroge également sur l'absence de l'étang de Berre dans la présentation du portrait de Territoire.

Or, il a également eu l'occasion de travailler, à la demande de Monsieur le Maire Gaby CHARROUX, au conseil de développement durant le dernier mandat.

Il présidait également la commission développement durable, cadre de vie, agriculture de proximité et environnement. Avec la Commission, la demande a été faite que l'étang de Berre figure en clair. Réitère la demande ce soir.

Actuellement l'Etang est noyé dans les 255km de côte.

La Commission a fait remonter que l'étang est une centralité forte de la Métropole. Surpris de ne pas le voir repris là, d'autant qu'une démarche de classement à l'UNESCO a été entamée.

Souhaite qu'il soit réintégré, et qu'il y ait un chapitre « Etang de Berre : centralité métropolitaine ».

D'autant qu'on y retrouve toutes les données de la Métropole à échelle réduite.

Donc réussir la réhabilitation de l'étang de Berre, avec la création d'emplois et le développement économique durable, avec sa conversion écologique.

La commission d'enquête démarre sur le projet *Massilia* de Total : il doit figurer. Première usine d'hydrogène décarbonnée de France.

Zone industrialo portuaire de Fos doit aussi être citée clairement.

Projets de développement durable et réorientation de l'industrie sur le Territoire sont à mettre en évidence.

Gaby CHARROUX – Vice-Président de droit à la Métropole, Président du Conseil de Territoire du Pays de Martigues, Membre du bureau de la Métropole, Maire de Martigues.

Rejoint ce qui a été dit.

L'étang de Berre est le cœur de la Métropole.

Dans les 6 thématiques sur l'économie et le SRADDET, il y a un absent : l'industrie chimique, pétrochimique et sidérurgique.

C'est comme si l'Ouest était omis.

Olivier MARQUETI – Habitant de Martigues

A été aussi membre du Conseil de développement.

Quid du travail et des documents qui ont été fait pendant plusieurs années sur les deux Territoires (Istres et Martigues) pour l'élaboration du ScoT ?

Ont-ils été repris ou êtes-vous repartis d'une page blanche ?

Bernard BUCOLINI – Habitant de Martigues

En complément :

A été invité à solliciter toutes les associations du pourtour de l'étang de Berre, de son bassin versant, pour intervenir. Ça a été fait durant toute la durée de la dernière mandature métropolitaine.

AGAM a été rencontrée de manière directe et où sont passées nos remarques et propositions ?

REPONSE

Laetitia BERTHIER-FLANDIN – Directrice, Direction Stratégie et Cohérence Territoriale – DGA Développement Urbain et Stratégie Territoriale Métropole Aix-Marseille-Provence.

Répond qu'il est difficile de rencontrer chaque Commune. Le territoire métropolitain est immense et très divers. Chaque chiffre donné est une moyenne qui sans doute en représente pas grand-chose du fait de cette diversité. La présentation est allée trop vite sur un certain nombre de sujets pour autant approfondis dans les documents que sont l'Etat Initial de

l'Environnement (EIE), le diagnostic et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)¹.

Enjeux proposés sont majeurs sur le Territoire du Pays de Martigues, mais pas seulement : sur l'ensemble du territoire métropolitain aussi.

L'étang de Berre évidemment, avec des industries chimiques et pétrochimiques, qui sont des fleurons et des spécificités de rang national et international.

Nous serons plus précis sur ces enjeux, qui vont au-delà du Pays de Martigues, notamment avec la démarche des « secteurs à enjeux », et le focus Etang de Berre.

Les travaux préalables seront de nouveau regardés, d'autant que les agences les ont déjà, pour alimenter les travaux en cours.

Pour les SCoT existants : aujourd'hui cinq sont en vigueur sur la Métropole. Certains sont plus anciens : objectif aujourd'hui de réharmoniser en termes d'éléments de contenus (ex. mise à jour des éléments législatifs).

TEMPS 5 : LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

Alain DESSAGNE - Animateur

Présente les 3 enjeux autour desquels s'articule le PADD :

- Renforcer l'attractivité de la Métropole et répondre aux besoins (population, entreprises),
- Préserver la qualité de vie des habitants, construire un territoire équilibré et solidaire,
- Préserver les ressources du territoire et réussir les transitions.

(Slides 19 à 21)

Enjeu n°1 :

Simon de BERGH - Chargé d'études SCoT, Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM)

Détaille le contenu de l'enjeu « Renforcer l'attractivité de la Métropole et répondre aux besoins (population, entreprises) ».

(Slides 22 à 26)

Alain DESSAGNE – animateur

Invite les participants à prendre la parole.

Linda BOUCHICHA – Conseillère de la Métropole, Conseillère de Territoire Pays de Martigues, adjointe au Maire de Martigues.

Intervient sur le logement, par rapport à la slide sur les déséquilibres croissants qui compliquent les parcours résidentiels (slide 23).

¹ Synthèse de l'EIE et du diagnostic consultable sur le site de la Métropole. URL : <https://www.ampmetropole.fr/coherence-territoriale-scot>

Façon occulte de ne pas aborder le « logement social » : répartition inégale des logements sociaux sur le territoire métropolitain.

Sujet évoqué lors de la venue de Monsieur Montécot² au CT6 : éléments absents dans la présentation faite.

Savoir que seules 9 sur 70 Communes de la Métropole soumises à la loi SRU ont un taux de logements sociaux satisfaisant, au titre de la loi.

41 Communes ont un taux inférieur à 10%. Plus qu'un « déséquilibre ».

A Martigues, ce sont 22000 logements pour plus de 6500 logements sociaux (+30%).

Volonté politique de la ville qui va dans ce sens.

Attractivité à double tranchant : elle peut se faire aussi quand la volonté politique est de proposer des logements sociaux au détriment des villes qui n'ont au contraire pas fait le choix d'en produire.

Regrette qu'il n'y ait pas de réelle volonté de développer des logements sociaux sur la Métropole et d'apporter une réponse à ce déséquilibre.

Nathalie LEFEBVRE – Conseillère de la Métropole, Conseillère de Territoire du Pays de Martigues, Adjointe au Maire de Martigues.

Pour aller dans le sens de Linda BOUCHICHA : « satisfaire les logements dans leur diversité » (slide 23).

Qu'entend-on par « logements abordables » aujourd'hui ?

Demande de mettre le terme « logements sociaux » dans le PADD : l'afficher en tant que tel. Mieux répartir « l'offre de logements sociaux » et non « logements abordables ».

89000 demandes en attente sur la Métropole.

Besoin de constructions équilibré sur la Métropole, difficile de répondre à cette ambition affichée et à absorber l'ensemble des demandes en cours et à venir.

Gaby CHARROUX – Vice-Président de droit à la Métropole, Président du Conseil de Territoire du Pays de Martigues, Membre du bureau de la Métropole, Maire de Martigues.

Rejoint ce qui a été dit.

Insister sur les enjeux de cette nouvelle Métropole.

Cette Métropole doit prendre sa part dans les solidarités.

Commission mixte paritaire vient de contredire ce qui a été dit à l'instant. Elle vient d'exonérer les Communes qui ne répondent pas à la loi SRU en faisant tomber les pénalités, sous prétexte de manque de foncier.

Loi Climat et Résilience : plans de prévention des risques technologiques, des risques incendie de forêt, Martigues sait ce que ça veut dire (incendie du 4 août 2020).

Pense que le Territoire de Martigues est figé. Avec toutes les contraintes, plus rien ne pourrait bouger et tout ce qui pouvait être construit serait désormais derrière eux.

² **Pascal Montécot** : Vice-Président de la Métropole délégué à la Commande publique, à la Transition énergétique, au SCoT et à la Planification, Conseiller de Territoire du Pays Salonais, Membre du bureau de la Métropole, Maire de Pélissanne.

S'il n'y a pas de volonté métropolitaine sur le partage des logements sociaux, cela ne lui paraît pas tenable.

Souhaite un développement raisonnable et durable qui réponde aux besoins des populations, et aller jusqu'au bout de la logique métropolitaine : le mettre avec force dans le PADD.

Enjeu n°2 :

Marion de TATA - Cheffe de projet SCoT, Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM)

Explique les orientations de l'enjeu « Préserver la qualité de vie des habitants, construire un territoire équilibré et solidaire ».

(Slides 27 à 33)

Alain DESSAGNE – animateur

Invite les participants à prendre la parole.

Emilie BOURGEOIS – entité représentée et/ou commune le cas échéant

Point 6, s'interroge sur le contournement de la RD9, Martigues-Lavera.

Gaby CHARROUX – Vice-Président de droit à la Métropole, Président du Conseil de Territoire du Pays de Martigues, Membre du bureau de la Métropole, Maire de Martigues.

Prolongement de la voie rapide de la Côte Bleue jusqu'à Lavera : projet aujourd'hui arrêté. Plus personne n'exprime en avoir besoin.

Mais le sous-Préfet a fait une réunion sur le développement du prolongement il y a quelques jours (c'est d'actualité).

Bernard BUCOLINI – Habitant de Martigues

Mobilité sur la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Le développement à l'Ouest est l'avenir de la Métropole. Or, il y a un sous équipement routier, mais pas que.

Le GPMM est difficile d'accès, sous-dimensionné. Le Territoire attend des infrastructures routières qui ne viennent pas.

A souhaité remettre sous les yeux la carte (slide 29), pour mettre en évidence le rôle central de l'étang, mais également l'obstacle à la mobilité qu'il pourrait représenter.

A fait (dans le cadre de ses missions) des propositions. Il y a une navette expérimentale sur Martigues, avec pour objectif de faire tout le pourtour de l'étang. Se déplacer autour de l'étang c'est 90km.

Pôles aéronautiques Marignane – Martigues et Istres : les relier par une navette propre sur l'étang.

Monsieur CICULA – Habitant de Martigues et chef d'entreprise sur la zone de la Croix Sainte

S'interroge sur le pôle multimodal à Martigues – Croix Sainte.

Qu'est-ce qui avance là-dessus ?

Modifier le transport des marchandises par voie ferrée et le transport de voyageurs par bus et non pas par train : opposition.

Depuis des années les transports de marchandises par le train sont limités à 36kmh. Nous ne remplacerons pas les camions.

Impression du serpent qui se mord la queue : même discussion qu'il y a 20 ans, et on se revoit dans 20 ans ?

Joëlle COULOMB – Conseillère municipale de la ville de Martigues

S'interroge sur le projet RD9 : SCoT devrait faire sortir ce projet de tous les projets métropolitains parce qu'il y a autre chose à financer.

On attend l'appui du SCoT pour ça.

Emilie BOURGEOIS – élue à la ville de Martigues

Lors de l'enquête publique sur le PDU, ce projet était soumis dans les conclusions à réévaluation pour prouver son efficacité / intérêt.

C'est un projet à 60 millions d'Euros, le budget métropolitain est serré. Ce n'est pas forcément là qu'il faudrait mettre l'argent.

Joëlle COULOMB – Conseillère municipale de la ville de Martigues

Gares supprimées après la Côte Bleue.

Il faut utiliser ces voies en désuétude pour favoriser ce maillage moins coûteux.

Gaby CHARROUX – Vice-Président de droit à la Métropole, Président du Conseil de Territoire du Pays de Martigues, Membre du bureau de la Métropole, Maire de Martigues.

Retenir avec force ces propositions discutées par différentes personnes. Diversité des personnes qui les portent.

Marie-Jeanne DISANTO – Habitante de Martigues

A bien écouté mais pas tout compris, vocabulaire très technocratique.

Précise que, pour elle, la cohérence d'un territoire, ce sont les services publics : la mobilité et le confort des habitants (services publics de proximité). On parle beaucoup du territoire mais pas beaucoup des habitants.

La politique nationale (elle est fonctionnaire de l'Etat), c'était le maillage du territoire national et dans ce petit Territoire-là, elle voit que les services publics s'en vont. Le service postal disparaît, le Ministère des finances s'en va aussi. Elle pense qu'il y a un souci au niveau de la trésorerie de Martigues. Donc la mobilité pour les gens va s'accroître pour avoir accès à ces services.

C'est incohérent, contrairement à ce qui est affiché.

Elle était agent des douanes et il n'y a presque plus de douaniers aujourd'hui sur les ports. Quand elle parle du confort des habitants, elle parle aussi de leur santé et de leur protection. Le service des douanes était bien placé pour la protection puisqu'il contrôlait les marchandises. Il disparaît aussi, c'est une volonté de l'Etat de limiter l'intervention publique.

Quels seront les moyens pour le territoire de faire tout ça : assurer la santé et le confort des habitants. Et quels moyens pour ces ambitions ?

Prise de parole 2 – Habitant de Martigues et retraité de la fonction publique territoriale

La question des services publics, aujourd'hui, ne se résume pas seulement à mettre des services publics. Le développement des services publics dans le cadre métropolitain, c'est une absolue nécessité, qu'on pense que la Métropole est une bonne chose ou pas.

Mais c'est une absolue nécessité pour qu'elle réussisse. Si elle ne se fait pas par la population, si elle ne se fait pas par le développement de services publics, de services qui permettent aux gens de vivre bien, ça paraît être un point nodal.

Il y aura des projets qui seront faits. J'ai travaillé sur le SCoT du Territoire d'à côté, et c'est une question qui est déjà venue. Cette question vient partout. On ne peut pas mettre le service public au centre des débats si on veut des choses cohérentes. Ce ne sera pas cohérent.

Vincent FARO – Habitant de Martigues, actif

S'interroge sur le tunnel du Rove.

Croit savoir que la France a été condamnée par l'Union Européenne à réhabiliter le tunnel du Rove.

Pense que ce tunnel pourrait constituer une voie de navigation et desservir la rade de Marseille et l'étang de Berre à travers un système de navette.

La réhabilitation du tunnel du Rove permettrait selon lui de réhabiliter le système écologique de l'étang, tout en étant bénéfique d'un point de vue emploi et transport.

REPONSE

Laetitia BERTHIER-FLANDIN – Directrice, Direction Stratégie et Cohérence Territoriale – DGA Développement Urbain et Stratégie Territoriale Métropole Aix-Marseille-Provence.

S'excuse pour la technicité, de certains sujets. Ce n'est pas évident, l'équipe fait au mieux et va tenter de s'améliorer.

Il y a bien 3 étages sur le développement de mobilités : transports en commun dans les centres urbains, transports ferroviaires pour les voyageurs (bénéfice d'un maillage de voies ferrées et de nombreuses gares) ...

Réaction de Monsieur CICULA.

CICULA – Habitant de Martigues et chef d'entreprise sur la zone de la Croix Sainte

Se poser la question des projets c'est bien mais qui finance ?

REPONSE

Laetitia BERTHIER-FLANDIN – Directrice, Direction Stratégie et Cohérence Territoriale – DGA Développement Urbain et Stratégie Territoriale Métropole Aix-Marseille-Provence.

Toucher à un rail c'est cher. Donc ça va encore prendre du temps.

Le car, c'est le plus rapide à mettre en œuvre pour répondre à un certain nombre de besoins qui sont déjà là.

Sur la question tunnel du Rove, et plus largement de l'étang de Berre, c'est une démarche en cours avec de nombreux acteurs : la Région, l'Etat, le Département, la Métropole, l'Agence de l'eau, etc.

Réflexions sur la réouverture : la Région s'est prononcée sur le financement du projet et s'est proposée de porter le projet. Elle approfondit les analyses sur le sujet. Pour l'instant, nous en sommes au démarrage d'une phase d'études.

Améliorer la courantologie, les échanges d'eau, entre la mer et l'étang de Bolmon. On ne sait pas si des études seront faites sur la question de la navigation.

Navette maritime : projet porté par la Métropole.

Bernard BUCOLINI – Habitant de Martigues

Réagir sur la synthèse.

Martigues n'est pas en reste : gare routière, navette oui, ferré oui, mais on ne parle que des personnes.

Miramas a la plus grande gare de triage en France. On n'en parle pas dans la présentation.

Sur le tunnel, fait partie du GIPREB³ et de ses membres fondateurs = liaison fluviale, classé comme plus grande liaison navigable.

Sur le coût : aller voir le GPMM qui n'a réalisé aucun entretien du tunnel. Qu'il mette la main à la poche.

Enjeu n°3 :

Bastien DUBARRY - Chargé d'études, Agence d'urbanisme Pays d'Aix-Durance (AUPA)

Conclut la présentation du PADD avec la présentation de l'enjeu « Préserver les ressources du territoire et réussir les transitions ».

Alain DESSAGNE – animateur

Invite les participants à prendre la parole.

Annie KINAS – Adjointe au Maire de Martigues

Point 9 sur l'alimentation.

Pour une alimentation locale de qualité oui, à Martigues déjà pratiqué au niveau de la restauration scolaire (5000 repas par jour).

Le lien avec les producteurs c'est déjà fait. Les producteurs sur la Plaine de Saint-Julien fournissent certaines denrées.

Pour mettre une note optimiste, Le SCoT peut encourager et faire en sorte que des légumes puissent être plantés sur les terres agricoles pour la cuisine centrale. Ça fait 10 ans que la mairie essaie mais que ce projet est lourd à porter.

Si le SCoT peut faire ça, ce serait bien. Mais vite, avant la loi EGALIM.

³ GIPREB : Groupement d'intérêt public pour la réhabilitation de l'étang de Berre.

Nathalie LEFEBVRE – Conseillère de la Métropole, Conseillère de Territoire du Pays de Martigues, Adjointe au Maire de Martigues.

Revenir sur un élément global.

Aujourd'hui, des mesures et des décisions de l'Etat vont à l'encontre d'un certain nombre d'affirmations que nous pouvons avoir :

S'interroge sur, d'un côté, les transports collectifs accessibles à tous géographiquement, mais aussi économiquement et financièrement, et de l'autre, sur le processus de privatisation accru.

Expérimentation de gratuité des transports : enjeu à mettre dans le SCoT.

Joëlle COULOMB – Conseillère municipale de la ville de Martigues

Réagir sur le point d'avant.

Recréer de l'emploi autour des habitations, alors que le parangon du mouvement pendulaire arrive à bout de souffle.

Emploi à 15min, nouvelle pensée des urbanistes. Comment le SCoT se positionne par rapport à cette nouvelle vision ?

Emilie BOURGEOIS – Martigues

Lassitude de la participation des habitants : participent et ne voient pas leurs efforts retranscrits.

Travail conséquent mais prenez en compte ces sujets-là. Des porteurs de projet travaillent pour certains depuis des années dessus.

Ce sont des projets d'avenir, en lien avec le premier enjeu qui est celui du réchauffement climatique.

Prendre le temps de considérer ces points qui étaient dans les propositions du précédent SCoT.

REPONSES

Laetitia BERTHIER-FLANDIN – Directrice, Direction Stratégie et Cohérence Territoriale – DGA Développement Urbain et Stratégie Territoriale Métropole Aix-Marseille-Provence.

Comment se positionne le SCoT sur « mieux rapprocher habitant et emploi » : c'est un des fondements du projet. Le diagnostic a mis en évidence cette dissociation des lieux de résidence et des lieux d'emploi = inverser cette tendance de fond.

Proposition d'armature territoriale pour rééquilibrer. Donc c'est déjà un axe fort, mais c'est une tendance qui est là depuis 10-20 ans qu'il faut inverser.

Renforcer les pôles existants à la hauteur de ce qu'ils peuvent. L'idée n'est pas de révolutionner les petites villes et villages mais pas non plus de les figer sous cloche. Il faut pouvoir rééquilibrer sur les pôles les plus importants sur les axes de desserte (existants et projetés).

Marion de TATA – Cheffe de projet SCoT – Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM)

Ville des courtes des distances = besoin de rapprocher les biens et les services au plus près des habitants.

Laetitia BERTHIER-FLANDIN – Directrice, Direction Stratégie et Cohérence Territoriale – DGA Développement Urbain et Stratégie Territoriale Métropole Aix-Marseille-Provence.

Concertation : on entend ce que vous dites, on fait le compte-rendu, on le fait remonter et le process suit son cours avec d'autres dispositifs d'échanges.

TEMPS 6 : CONCLUSION

Gaby CHARROUX – Vice-Président de droit à la Métropole, Président du Conseil de Territoire du Pays de Martigues, Membre du bureau de la Métropole, Maire de Martigues.

J'ai des remerciements, des observations et des propositions.

Pour les remerciements, je vais commencer par ces Messieurs-dames qui ont travaillé longuement et qui nous ont présenté ce soir de manière très claire un document, des propositions. Merci pour le travail réalisé et les réponses apportées. Je ne le prends pas comme un document fini, mais bien comme des propositions.

Les remerciements vont aussi à ceux qui se sont déplacés, qui sont venus ce soir, qui ont animé et qui se sont exprimés avec leur amour du Territoire. Merci. Cela montre que l'on veut construire les choses.

Petite nuance sur ce qui a été dit, dans 20 ans le train sera passé : il faut agir maintenant. Beaucoup de choses peuvent encore être amendées autour de 4 grands secteurs.

Les innovations dans tous les domaines : alimentation, utilisation des terres agricoles, industrie (projet *Total*), mais ne pas non plus oublier le développement durable, la mobilité, et le littoral. Ici, nous avons une vingtaine de kilomètres sur la Méditerranée.

Le logement : s'il n'y a pas une égalité de traitement de tous les territoires métropolitains, on va se tromper, on va faire des fautes qui vont impliquer des choses graves.

Les services publics : oui, c'est aussi ça le besoin d'égalité.

Pourquoi sommes-nous là ? Parce que le Territoire nous le vivons ensemble.

J'ai une proposition, puisque la concertation ne peut pas s'arrêter ce soir.

Je propose que nous ayons des ateliers d'ici 2023. Il n'y a plus de Territoires, mais UNE Métropole. Faisons donc des ateliers sur les grands enjeux en mélangeant les Territoires.

Vous avez vu la qualité et le sérieux des choses apportées ce soir. Continuons ce travail.

Alain DESSAGNE – animateur

Remercie l'ensemble des intervenants et des participants. Il rappelle les modalités de participation et d'expression avant de mettre fin à cette réunion publique.